



COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 22 RAMADAN 1436 (9 JUILLET 2015)

*

I- Le ministre chargé des relations avec le Parlement et la société civile a présenté un exposé sur la situation des propositions de lois.

II- Le conseil du gouvernement a examiné les projets de textes suivants :

Projet de dahir :

- ✓ **Projet de dahir n° 1-15-80** portant statut particulier des magistrats militaires et statut particulier des officiers greffiers et des sous-officiers commis greffiers et édictant des dispositions particulières.

Le conseil a pris acte de ce projet préalablement à son approbation par le conseil des ministres

Projets de lois :

- 1. Projet de loi n° 116-14** modifiant et complétant la loi n° 52-05 portant code de la route promulguée par le dahir n° 1-10-07 du 26 safar 1431 (11 février 2010).

Approuvé

- 2. Projet de loi n° 47-13** modifiant et complétant le dahir du 24 safar 1337 (30 novembre 1918) relatif aux occupations temporaires du domaine public.

L'examen de ce projet a été ajourné à une prochaine réunion du conseil du gouvernement

Projets de décrets :

- 1. Projet de décret n° 2-15-183** fixant la liste des universités et des établissements liés par une convention de partenariat avec l'Etat dans le domaine du développement de l'enseignement, de la formation et de la recherche scientifique.

Approuvé

- 2. Projet de décret n° 2-15-159** complétant le décret n° 2-04-89 du 18 rabii II 1425 (7 juin 2004) fixant la vocation des établissements universitaires, les cycles des études supérieures ainsi que les diplômes nationaux correspondants.

Approuvé

III. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nominations aux fonctions supérieures suivantes :

1. la présidente de la Fondation des œuvres sociales au profit du personnel du ministère de l'agriculture et de la pêche maritime –département de l'agriculture,
2. le directeur de l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud du Royaume,
3. le directeur du Centre régional de l'investissement de la région de Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra,
4. le directeur du Centre hospitalier Mohammed VI à Marrakech,
5. le doyen de la faculté des sciences à Meknès.